



INFO OU INTOX ?

Free Chapters



Avec l'augmentation croissante du nombre de chapters officiels et de H.O.G. Members qui y sont inscrits, certains membres choisissent en toute liberté d'explorer une autre voie : c'est celle des Free Chapters. Si, bien entendu, il ne m'appartient pas de porter un jugement sur ces expériences, je pense qu'il est néanmoins utile de rappeler quelques règles de base afin que tous les membres du H.O.G. impliqués ou non au sein d'un Chapter officiel ou d'un Free Chapter sachent à quoi s'en tenir et puissent faire leur choix en toute connaissance de cause.

Le Harley Owners Group (H.O.G.), club de possesseurs de Harley-Davidson, est une émanation directe de la Harley-Davidson Motor Company.

Il est régi par un certain nombre de règles incontournables. Et il en est bien évidemment de même pour tous les Chapters H.O.G. qui en dépendent. Cependant il faut quand même savoir que ces règles ne sont pas contraignantes. Première d'entre toutes : le Chapter H.O.G. est toujours rattaché à une concession. C'est même "LA" condition sine qua non pour qu'un Chapter H.O.G. puisse voir le jour. De la même façon, la création d'un Chapter H.O.G. est soumise à l'agrément du HOG France et de la direction internationale du H.O.G., ainsi qu'à la signature d'une charte par le concessionnaire et les membres désignés pour en assurer la direction, il est également obligatoire que tous les membres du Chapter signent sans exception cette charte qui doit être présente et à portée de tous dans toutes les concessions officielles, si pour un motif quelconque le membre refusait de signer cette charte il s'exposerait à une exclusion du chapter. Précisons enfin que pour adhérer à un Chapter local il est nécessaire d'être membre du H.O.G. Si ces quelques règles de base ne sont pas respectées, un Chapter H.O.G. ne peut en aucun cas voir le jour, ni continuer à exister si l'une d'entre-elles n'est plus respectée comme cela peut, par exemple, être le cas lorsqu'un concessionnaire vient à fermer ses portes pour une raison ou une autre... Il est vrai qu'actuellement la politique du Hog France ne pratique pas ces fermetures sans préavis, le Chapter reste sous la tutelle du Hog France



Stéphane Sahakian
Directeur du H.O.G. France

pendant 12 mois voire plus, de manière à rattacher le Chapter orphelin sur une future concession ou à une concession existante.

Bien que n'ayant pas mon mot à dire sur les raisons qui poussent certains H.O.G. Members à quitter la structure officielle pour rejoindre ou créer un Free Chapter, il m'appartient en revanche d'informer tous les H.O.G. Members qui apparemment se posent certaines questions et notamment sur l'amalgame entre les officiels et

les non officiels, d'autant que certains peuvent créer le doute ! Par essence, un Free Chapter se démarque d'un Chapter officiel par les simples faits qu'il ne respecte pas cette Charte officielle du H.O.G. et ne peut en aucune manière être reconnu officiellement ni par le concessionnaire et ni le H.O.G. France, même si la totalité ou une partie de ses adhérents sont membres du H.O.G. De fait, les Free Chapters ne peuvent en aucun cas prétendre qu'ils sont ou seront officiellement reconnus par les instances officielles du HOG et de la marque. Il est vrai qu'un certain nombre de ces Free Chapters souhaiterait être reconnu d'une manière officielle, que ce soit sur des demandes de sponsoring ou sur un soutien de communication de leurs événements. Un Free Chapter, comme son nom l'indique, désire rester indépendant de ce fait il doit en assumer ce choix. Interdiction leur est donc faite d'utiliser les logos du HOG que ce soit sur leur communication ou événements. Bien entendu, tout cela n'interdit pas de les voir lors des manifestations du H.O.G., qu'elles soient organisées par le HOG France ou par un Chapter local. Après tout Harley-Davidson est une grande famille. Et elle se doit d'accueillir tous ceux qui partagent la même passion.

Je ne prétends pas détenir la vérité, même si pour certains le H.O.G. reste une nébuleuse dont ils n'en comprennent pas le fonctionnement ni pourquoi ils doivent s'acquitter d'une cotisation ou se plier à certaines règles, il n'en reste pas moins que c'est un club avec des pratiques souples et sans discrimination où la liberté et le respect individuel font partie des valeurs du H.O.G.